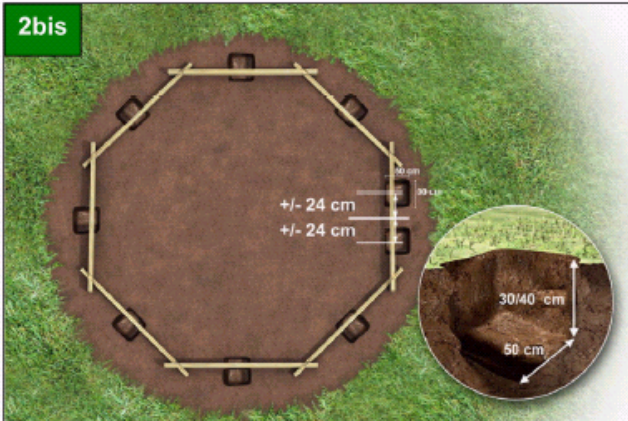


PREPARATION DU SOL

Le choix d'une dalle béton n'est pas impératif car un sol bien plat, bien préparé (absence de cailloux, racines...), drainé et recouvert d'un lit de sable de 2cm pas plus est la solution qui est bien souvent adaptée à un terrain stabilisé. Pour plus de renseignements sur la mise en oeuvre d'une dalle béton, renseignez-vous auprès d'un artisan ou d'une société spécialisée. Nous vous conseillons tout de même une dalle béton de 10cm avec treillage métallique. Attention! Le choix d'une dalle béton implique que des réservations soient faites dans le béton pour accueillir les berceaux métalliques si vous faites l'acquisition d'une piscine allongée. N'effectuez aucune mise en œuvre avant d'avoir la notice de montage avec les cotes précises. Les berceaux métalliques peuvent être noyés dans le béton (si montage sur dalle) mais c'est une opération à effectuer avant le montage de la structure en bois en veillant à respecter l'entraxe entre les berceaux ainsi que leur alignement.

NOTICE DE MONTAGE MISE EN PLACE DES RENFORTS POUR PISCINES 655

2bis



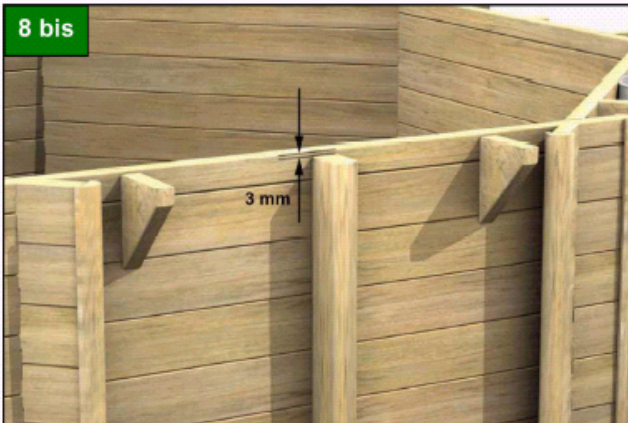
Les illustrations et indications de la présente notice viennent en complément des étapes de montage décrites dans la notice de montage de votre piscine.

ETAPE 1/

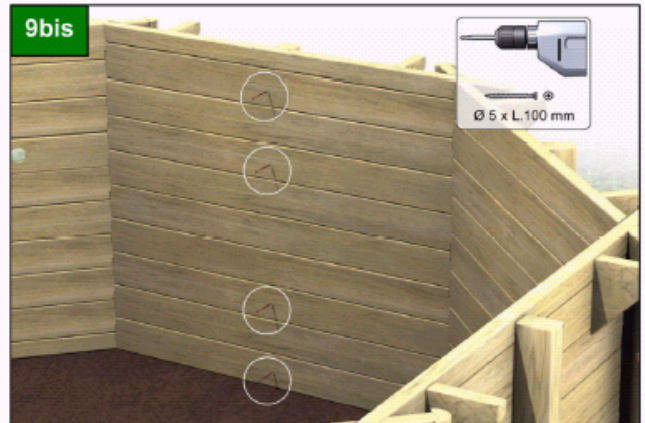
Après avoir emboîté le 1^{er} rang de parois, tracez puis creusez, selon les indications ci-contre, les fouilles destinées à recevoir les renforts. la paroi du skimmer recevant 2 renforts, veillez lors de ces opérations à bien l'orienter selon le montage final souhaité. Les fouilles devront être rentrantes de 10cm côté bassin. **Attention !** La profondeur des fouilles varie selon la hauteur de votre piscine.

Bassin H 120 = 40 cm
Bassin H 133 = 30 cm

8 bis



9bis



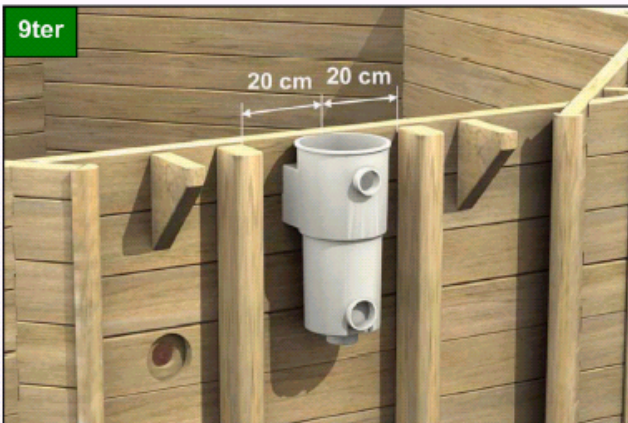
ETAPE 2/

Les poteaux de renfort sont à positionner au centre de la paroi. Ce poteau remplace la console centrale (illustration 8 de la notice de montage piscine) aussi conservez les cotes indiquées. Après avoir fixé les poteaux (illustrations 9bis) vissez sur les consoles et sur le poteau une plaque métallique (illustration 10 de la notice piscine) destinée à la fixation de la margelle.

ETAPE 2 suite /

Fixez, après avoir pré-percé les parois, les poteaux en veillant à positionner une vis sur la lame M/F la plus basse et une sur l'avant dernière lame M/F. Les 2 autres étant réparties sur la hauteur selon l'illustration.

9ter



10bis



ETAPE 2 suite /

Sur la paroi recevant le skimmer, les renforts sont au nombre de 2 et se positionnent entre les 2 consoles (illustrations 9 de la notice de montage). Sur cette paroi, seules les consoles reçoivent une plaque métallique de fixation margelle.

ETAPE 2 suite /

Scellez les poteaux en veillant à déposer au fond des fouilles, jusque sous le poteau, un lit de gravier afin de favoriser le drainage au pied des poteaux. Veillez également à laisser le béton de scellement 3 à 4 cm sous le niveau du sol. Recouvrez les fouilles de terre puis damez afin d'égaliser le sol.

ATTENTION : N'EFFECTUEZ LE REMPLISSAGE DU BASSIN QU'APRES LA PRISE COMPLETE DES PLOTS BETON (2 à 3 JOURS).

PISCINES SEMI-ENTERREES

Voici quelques informations pour la mise en œuvre d'une piscine semi-enterrée.

L'enterrement partiel de votre piscine est tout à fait envisageable, cependant il est nécessaire d'être très vigilant si votre terrain est en pente. Si c'est le cas, vous devrez tenir compte de la poussée du terrain en amont de votre piscine et des conséquences que cela implique.

Le choix d'une dalle béton n'est pas impératif car un sol bien plat, bien préparé (absence de cailloux, racines...), drainé et recouvert d'un lit de sable de 2cm pas plus est la solution qui est bien souvent adaptée à un terrain stabilisé. Pour plus de renseignements pour le montage sur dalle béton, renseignez-vous auprès d'un artisan ou d'une société spécialisée. Attention! Le choix d'une dalle béton implique que des réservations soient faites dans le béton pour accueillir les berceaux métalliques si vous faites l'acquisition d'une piscine allongée. N'effectuez aucune mise en œuvre avant d'avoir la notice de montage avec les cotes précises. Si vous choisissez un montage sur dalle béton, les berceaux métalliques peuvent être noyés dans le béton ou bien passer sous la dalle mais c'est une opération à prévoir avant le montage de la structure en bois en veillant à respecter l'entraxe entre les berceaux ainsi que leur alignement.

Notre bois étant traité autoclave classe 4, il est garanti contre l'attaque des insectes et des pourritures pendant 10 ans mais vous pouvez lasurer vos parois (seulement l'extérieur du bassin) avec des produits de qualité.

Pour éviter le contact du bois avec la terre, il est possible d'utiliser le film semi-rigide alvéolaire "Delta MS" (non fourni par Cerland, mais disponible auprès des sociétés de négoce pour les matériaux du bâtiment) qui sera plaqué sur les parois verticales du bassin.

Le drainage par adjonction de graviers entre la terre et la piscine est garant d'une meilleure évacuation de l'humidité, seulement sur les cotés et pas en dessous.

Nos piscines sont livrées avec le tapis protecteur anti-bactérien pour le fond de la piscine, il n'est pas prévu d'autre tapis ou feutrine pour les parois verticales.

Nous vous déconseillons un montage en hiver car le liner n'est idéalement manipulable qu'entre 18° et 25° C, sinon il sera trop rigide et difficile à poser avec les risques de déchirures que cela implique.

Pour le coût qu'implique un enterrement partiel d'une piscine, seul un professionnel du bâtiment sera en mesure de vous renseigner en vous établissant un devis.

Nous restons à votre disposition pour toute autre question. Notre site "www.cerland.fr" est consultable à tout moment.

ENTERRER UNE PISCINE OCTO+ ALLONGÉE

MISE EN ŒUVRE POUR PISCINES SEMI-ENTERREES ET ENTERREES

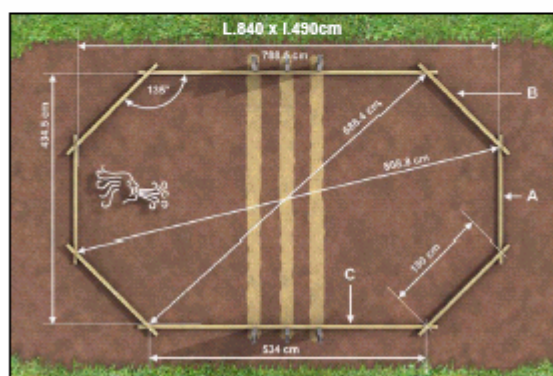
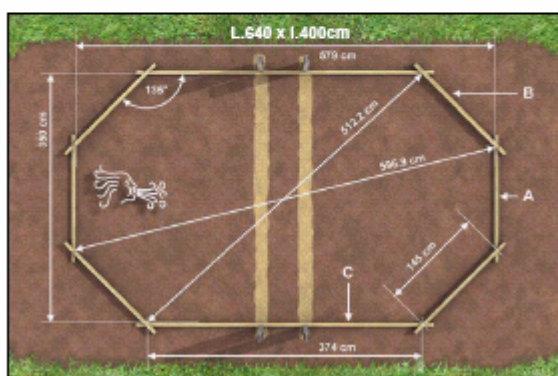
PISCINES L.640 x I.400cm et L.840 x I.490cm



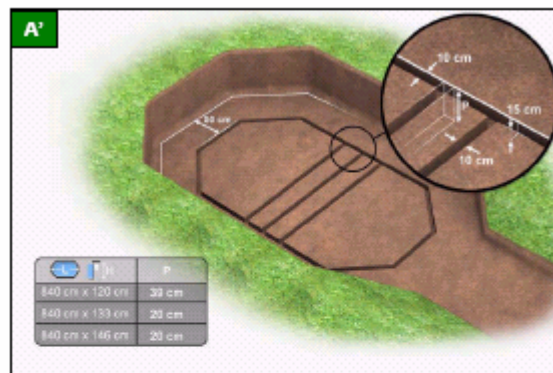
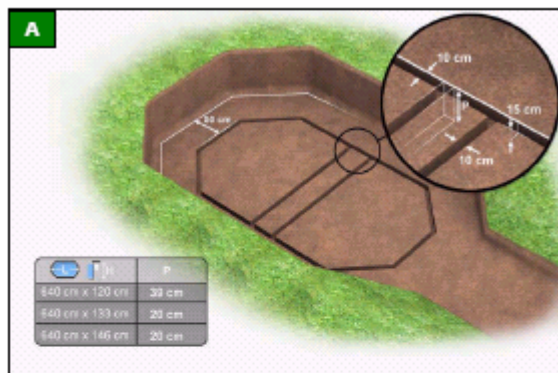
AVERTISSEMENT : Le décret n°2003-1369 du 31/12/2003 fait obligation au maître d'ouvrage, d'une piscine installée au 1^{er} janvier 2004, d'équiper celle-ci avant la première mise en eau d'un dispositif de sécurité destiné à prévenir les noyades. Ce dispositif doit être conforme soit aux normes françaises, soit aux normes ou aux spécifications techniques ou aux procédés de fabrication prévues dans les réglementations d'un état membre de la communauté européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'espace économique européen, assurant un niveau de sécurité équivalent. Ces dispositions s'appliquent aux piscines de plein air dont le bassin est totalement ou partiellement enterré.

ATTENTION ! : Nous vous recommandons de suivre scrupuleusement les instructions de montage, à défaut la garantie ne saurait s'appliquer.

Nous vous proposons ci-dessous des configurations de mise en œuvre qui vous indiquent les recommandations de base valables pour terrains non humides. Il vous appartient d'adapter celles-ci à votre installation, notamment en zone humide (eau stagnante, source, zone inondable...), le système de drainage pouvant nécessiter l'installation d'une pompe de relevage. Dans tous les cas cette mise en œuvre nécessitera un système adapté d'évacuation afin d'éviter toute stagnation d'eau susceptible d'entraîner le pourrissement du bois. Afin d'assurer une installation de qualité prenez donc conseil auprès d'un spécialiste.



Dans un premier temps, repérez au sol l'emplacement de votre piscine (vous pouvez vous aider en assemblant provisoirement le premier rang de paroi comme illustré ci-dessus) puis tracez la limite de la fouille (comme illustré ci-dessous) qui vous permettra d'effectuer confortablement le montage de votre bassin en limitant le volume du décaissement.



Profondeur de fouille : piscine semi-enterrée de hauteur 120cm = 58cm
de hauteur 133cm = 65cm
de hauteur 146cm = 70 cm

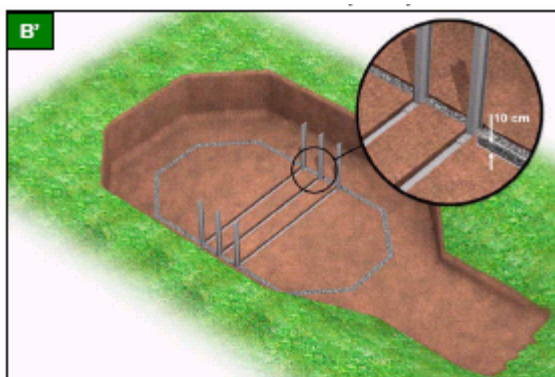
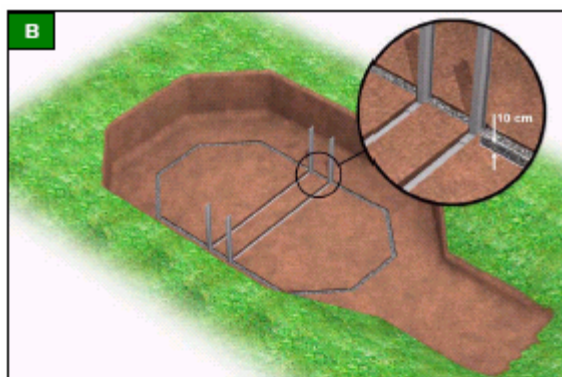
Profondeur de fouille : piscine enterrée de hauteur 120cm = 116cm
de hauteur 133cm = 129cm
de hauteur 146cm = 142 cm

L'excavation faite, contrôlez la parfaite planéité et le niveau du sol sur toute sa surface. Il vous faut à présent creuser une tranchée destinée à favoriser le drainage sous les parois de la piscine. Tracez l'encombrement de votre tranchée de manière à ce qu'elle déborde de chaque côté des parois de la piscine une fois celles-ci montées. Pour les saignées des berceaux (2 ou 3 selon le modèle de bassin) reportez-vous aux instructions de la notice.

Si vous prévoyez de positionner la filtration dans un coffre accolé au bassin, pensez à creuser la saignée nécessaire au passage de la gaine d'alimentation électrique. De même pour une filtration déportée du bassin prévoyez une tranchée adaptée pour le passage des tuyaux d'aspiration et de refoulement.

ATTENTION ! : Il est fortement conseillé d'installer le filtre au-dessous du niveau d'eau. Au-dessus, il y a risque de déformation due à la dépression. Le maximum accepté est le niveau de la margelle. Dans le cas où le filtre est installé au-dessus du niveau d'eau, il est impératif de poser sur le refoulement un évent à clapet et sur l'aspiration un clapet anti-retour visitable.

Les illustrations de mise en œuvre que nous vous proposons dans cette notice, sont valables pour une filtration abritée dans un coffre enterré au même niveau que la piscine. Il vous appartient si vous faites le choix d'une autre configuration d'installation de veiller à respecter les indications de l'avertissement ci-dessus.



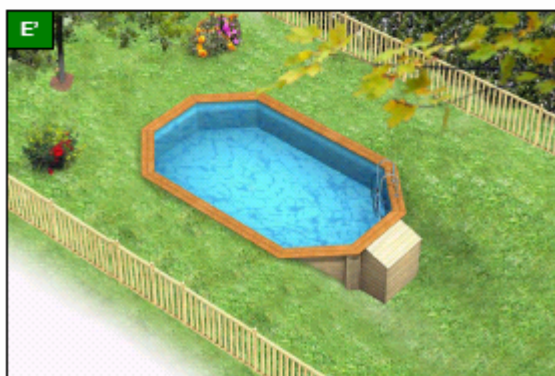
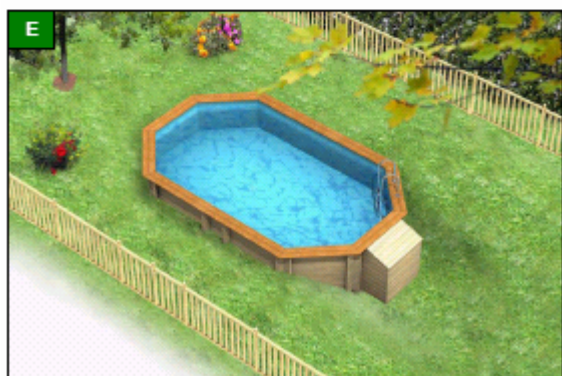
Une fois la tranchée périphérique faite, positionnez dans leur fouille les berceaux. Comblez avec du gravier de granulométrie moyenne la tranchée périphérique sur une hauteur d'environ 10 cm. Afin d'éviter un tassement qui se répercuterait sur la structure de la piscine, veillez à bien le compacter. Puis finissez de combler l'ensemble des tranchées avec un complément de sable mouillé que vous prendrez soin de compacter afin d'égaliser avec le



Effectuez le montage de votre piscine comme indiqué dans la notice.



Réalisez la pose de la protection extérieure (film plastique spécial fondation non fourni) jusqu'à hauteur du futur remblai.



Effectuez le remblaiage autour du bassin en évitant les brusques apports de terre susceptibles d'entraîner des déformations de la structure.